

PubliÃ© par: Michel Cloutier
Publiée le : 03/06/2008 19:20:00

FABIENNE GUERRÃ‰RO Ã‰VITE L'ENFER (1)

par Michel CLOUTIER
Journaliste d'enquête
Journal QuÃ©bec Presse
PARIS â€”

Fabienne GuerrÃ©ro, cette FranÃ§aise convertie, transformÃ©e par JÃ©sus, sillonne la planÃ¨te pour tÃ©moigner de la MisÃ©ricorde du Seigneur dans des rencontres d'intercessions et de guÃ©risons.

RÃ©clamÃ©e dans tous les pays, dont le QuÃ©bec, la cÃ©lÃ¨bre mystique est Ã publier un nouveau livre. L'introduction est de son pÃ¨re spirituel. En voici le vibrant exposÃ©. Â

Introduction du PÃ¨re Spirituel de Fabienne

Fabienne GuerrÃ©ro me communique son manuscrit dâ€™un nouveau livre. Depuis plusieurs annÃ©es, elle mâ€™a demandÃ© dâ€™Ãªtre son Directeur Spirituel et elle sollicite de moi un mot dâ€™introduction pour les enseignements quâ€™elle transmet dans ses Ã©crits. Je le fais bien volontiers.

Elle tÃ©moigneÂ de sa vie dans le pÃ©chÃ©, dans les piÃ“ges du New Age et du spiritisme, et autres. Si, Ã notre Ã©poque, certains doutent de lâ€™existence de lâ€™Enfer â€“ ce qui est prÃ©judiciable Ã beaucoup qui renoncent Ã se convertir -Â elle reconnaÃ®t quâ€™elle menait une vie qui lâ€™aurait conduite en Enfer â€“ non par la VolontÃ© de DIEU, mais par la haine et les mensonges et les flatteries de Satan, Â« lâ€™ennemi de Dieu et des hommes Â». Elle tÃ©moigne de la Divine MisÃ©ricordeÂ de JÃ©sus et de lâ€™amour infiniÂ quâ€™Il lui a manifestÃ© pour la sauver ; et elle tÃ©moigne avec humilitÃ©, pour inciter ses lecteurs Ã la conversion, en conformitÃ© avec les enseignements de lâ€™Ã©vangile et du catÃ©chisme de lâ€™Eglise Catholique. Elle Ã©vangÃ©lise. Je tiens Ã la soutenir dans cet apostolat Â« en contradiction avec lâ€™esprit du monde Â». Vous vous en rendrez compte par vous-mÃªmes, en lisant son texte.

Parce quâ€™Elle est consciente que JÃ©sus lâ€™a sauvÃ© par amour pour faire dâ€™elle, une grande pÃ©cheresse, une grande sainte. Câ€™est en cela que DieuÂ Se glorifie contre lâ€™esprit du mal, et fait Ã©clater ainsi la toute-puissance de Sa Divine MisÃ©ricorde, en faisantÂ non pas des demi-conversions â€“ mais de vraies conversions, dÃ©finitives ; Et Dieu, veut, aujourdâ€™hui, que la multitude des pÃ©cheurs deviennent une multitude de saints, et de grands saints. Car nous ne pouvons accepter que notre Sauveur remporte une demi-victoire.

Fabienne sait dâ€™oÃ¹ elle a Ã©tÃ© relevÃ©e, et de quoi elle est redévable Ã notre RÃ©dempteur. Il a payÃ© trÃ¨s cher pour la sauver â€“ pour nous sauverÂ - tous. Elle ne

peut pas se taire, son engagement pour Dieu est total, absoluâ€! jusqu'au martyre, sâ€™il le faut.

Et elle rend grâ€ce, aussi, à la Trône Sainte Vierge Marie, aux deux Saints cœur unis de Jésus et de Marie.

Son témoignage est vrai, son enseignement est celui de lâ€™Eglise, sans concession ni diminution. Quâ€™il se répande ! â€!

TÉMOIGNAGE : FABIENNE GUERRERO A PROPOS DE L'ENFER

Voici le témoignage libérateur de Fabienne GUERRERO, dont le destin est désormais fixé sur la retentissante miséricorde divine, celle de Jésus-Christ.

Sa conversion la propulse à la demande de Jésus et de son directeur spirituel, aux quatre coins du monde pour demander le Nouvel Âge dont elle fut adepte et pour animer des journées de prières axées sur la prison de l'âme et du corps.

SAUVEUR DU PÂCHÉ EN 1996

"Chers frères et sœurs, depuis que le tendre Jésus m'a demandé de dévoiler ce quâ€™est le Nouvel Âge, je voyage dans le monde entier pour donner mon témoignage de conversion car Dieu m'a demandé de témoigner de sa miséricorde car dans ma vie, je lâ€™ai beaucoup offensé. Jésus d'Amour est venu sauver du pâchement la pauvre pâcheresse que je suis, en 1996.

Après un pèlerinage à Medjugorje, où j'ai rencontré l'amour de l'Eglise et la bonté de la Vierge-Marie, Jésus d'Amour m'a délivré des enseignements du Nouvel Âge et de la croyance en la réincarnation. Dans sa miséricorde infinie, Jésus d'Amour est venu me dire combien il m'aimait et il m'a donné confiance en sa bonté infinie pourvu que j'accepte de reconnaître mes fautes en faisant une bonne confession privée.

J'ai appris à connaître ce que nous dit le droit canonique en ce qui concerne la confession collective :

Au canon 961 paragraphe 1, il est écrit : L'absolution ne peut pas être donnée par mode général à plusieurs penitents ensemble, sans confession individuelle préalable, sauf :

1°) Si un danger de mort menace et que le temps n'est pas suffisant pour que le ou les prêtres puissent entendre la confession de chacun des penitents ;

2°) S'il y a une grave nécessité, c'est-à-dire si, compte tenu du nombre de penitents, il n'y a pas assez de confesseurs disponibles pour entendre comme il le faut la confession de chacun dans un temps convenable, de sorte que les penitents, sans quâ€™il y ait faute de leur part, seraient forcés d'être privés pendant longtemps de la grâce sacramentelle ou de la sainte communion ; Mais la nécessité n'est pas considérée comme suffisante lorsque des confesseurs ne peuvent pas être disponibles pour le seul motif du grand afflux de penitents, tel quâ€™il peut se produire pour une grande fête ou un grand

pèlerinage.

Très chers amis, le canon 962, paragraphe 1 nous dit : Pour qu'un fidèle soit validement absoulu sacramentellement, il est requis non seulement qu'il y soit bien disposé, mais qu'il ait en même temps le propos de confesser individuellement, en temps voulu, les pâchés graves quâ€™il ne peut pas confesser ainsi actuellement.

JE ME DESTINAIS À L'ENFER PAR MA VIE D'IMPIÉTÉ

Puis Jésus d'Amour m'a demandé d'écouter Sa Parole, d'observer Ses Commandements et d'observer Ses Sabbats. Je ne connaissais pas la loi de Dieu que le

Seigneur m'a demandé de défendre. Alors j'ai dû apprendre les 10 commandements de Dieu.

Je me destinais à l'enfer par ma vie déimpialement mais Dieu, dans sa miséricorde infinie, m'a laissé le temps du repentir et m'a laissé une deuxième chance pour faire mon salut éternel.

AprÃ¨s ma conversion, JÃ©sus d'Amour m'a dit que je faisais toute sa joie et la sainte vierge Marie, notre trÃ¨s chÃ¢re maman cÃ©leste, m'a fait savoir qu'Ã ma mort, elle m'emporterait au Paradis car elle a vu la souffrance que j'endurais pour porter ma croix.

LES DÂ%MONS ME TORTURAIENT

Avant ma conversion, Les dÂmons me torturaient car Jâ€™aimais lâ€™argent, les plaisirs du monde et les plaisirs de la chair. Alors, jâ€™ai Ã©tÃ© avertie que mon Âme Ã©tait au fond de lâ€™abÃ®me. Pour me sauver, JÃ©sus d'Amour mâ€™a demandÃ© de mâ€™accrocher Ã la pauvretÃ© et de ne plus le faire souffrir avec ma chair.

Je me suis décidée à faire un bon examen de conscience. Il est vrai que je ne vivais pas les commandements de la loi de Dieu.

ALORS COMMENT AURAIS-JE PU ÊTRE SAUVÉ ?

Je n'observais pas le 1er commandement : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres Dieux que moi. Tu ne te feras aucune image sculptée, rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux -haut, ou sur la terre ici-bas, ou dans les eaux en dessous de la terre. Tu ne te prosterneras pas devant ces images ni ne les serviras (Ex 20, 2-5).

Il est écrit : « C'est le Seigneur, ton Dieu que tu adoreras, et Lui seul tu rendras un culte » (Mt 4, 10).Chers amis, je m'adonisais moi-même physiquement (esthéticiennes, vêtements de luxe, vacances de luxe,...) et j'avais aussi beaucoup d'idées dans le Nouvel Age derrière lequel se cache le

Sous l'entreprise des Amis de Mons

Je pratiquais la divination, l'astrologie, le spiritisme et la plupart des techniques du Nouvel Âge et j'étais même rentré dans la secte Rose-Croix AMORC.

(L'Ancien et mystique ordre de la Rose-Croix (AMORC) est mentionné dans le rapport sur les sectes N° 1687 - 10 juin 1999 -). Après mon repentir, Jésus d'Amour m'a dit : « Ne vends plus ton âme au diable, Ne me trahis plus mais glorifie-moi, honore-moi et loue-moi. » Alors j'ai commencé à aimer la prière de louange qui nous porte à aimer Dieu.

J'stais trs dprimre pendant des annes puisque je n'avais pas encore fait la rencontre avec un Dieu qui nest qu'amour, bont et compassion d's qu'on s'approche de lui avec respect.

Pendant longtemps je n'avois aucune relation d'amour avec le bon et doux Jésus, dans l'oraison ou l'adoration. Maintenant, je passe des heures à l'adorer en esprit et en vénération. Dieu m'a fait savoir qu'il cherchait des adorateurs fidèles.

2^eme commandement à "Â À Â À Â À Â «Tu ne prononceras pas le nom du Seigneur ton Dieu à faux (Ex 20, 7).Il a à tôt dit aux anciens : « Tu ne parjureras pas » (â€!) Eh bien !

moi je vous dis de ne pas jurer du tout (Mt 5, 33-34).

Chers amis, il est certain que dans ma jeunesse, j'ai prononcé plusieurs fois à faux le nom de Dieu, alors que ce nom est sacré. J'ai dû me confesser.

3ème commandement « Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier.

Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage : mais le septième jour est un sabbat pour le Seigneur ton Dieu. Tu n'auras aucun ouvrage (Ex 20, 8-10).

Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat : en sorte que le Fils de l'homme est maître même du sabbat (Mc 2, 27-28).

Chers amis, le dimanche, je n'allais pas à la messe et je travaillais ce jour-là, alors que c'est un jour de repos complet.

Depuis que j'ai rencontré l'amour de Dieu, je le loue, je prie, je l'adore, j'envoie une prière dans plusieurs pays et je contemple la création qu'il a faite si belle. J'aime me promener dans la nature dans laquelle je trouve une grande union à Dieu, dans un silence qui aide à unir à lui. Oui, ce jour est à notre Dieu d'Amour et de tendresse infinie.

4ème commandement « Honore ton père et ta mère afin d'avoir longue vie sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne ». Ex 20, 12.

À

Le Seigneur Jésus a Lui-même rappelé la force de ce commandement de Dieu. L'apôtre enseigne : « Enfants, obéissez à vos parents, dans le Seigneur : cela est juste. » « Honore ton père et ta mère », tel est le premier commandement auquel soit attachée une promesse. « Pour que tu t'en trouves bien et jouisses d'une longue vie sur la terre ». (Ep 6, 1-3).

Chers amis, dans ma jeunesse, je n'ai jamais honoré mes parents, je ne leur obéissais jamais. Depuis que Jésus d'Amour est venu me chercher au plus profond de ma miséricorde, j'ai appris à beaucoup obéir à mes parents, à aimer ma famille, à la servir et à bien aider à tant donner que je la délaissais. Maintenant je suis dans la paix parfaite et dans la joie d'avoir une famille bénie de Dieu.

« JE T'AIME CRÉATION DE MES MAINS » à Jésus

5ème commandement « Tu ne commettras pas de meurtre ». (Ex 20, 13).

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : « Tu ne tueras pas. Celui qui tuera sera passible du jugement ». Et Moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère sera passible du jugement (Mt 5, 21-22).

Je vous avoue, chers amis, que je fumais deux paquets de cigarettes par jour, je prenais des drogues douces, je buvais beaucoup d'alcool, je prenais aussi la pilule et, dans ma jeunesse, je me mettais très souvent en colère.

J'ai donné à mon corps beaucoup de poison. Lorsque encore la confession, qui est un véritable sacrement de guérison, m'a aidé à être délivré de cela. Ensuite Jésus d'Amour m'a dit : « Je t'ai créé de mes mains. Respecte ton corps ».

Après m'être repenti de mes péchés, j'ai réalisisé que j'avais dépensé trop d'argent en fumée, alors que cet argent aurait pu servir à nourrir les pauvres.

J'ai même amené un jour une amie pour se faire avorter. Je ne sais pas si vous savez ce qui se passe pendant un avortement mais c'est affreux. L'embryon est déchiré. **L'AVORTEMENT EST UN MEURTRE**

On lui arrache la tête, les pieds, les bras. L'avortement est un meurtre. Quand Jésus et Marie m'ont visité, j'ai pleuré et je me suis repenti et maintenant je prie tous les jours pour qu'il n'y ait plus de martyrs et pour que les mamans qui ont

avorté se repentent sincèrement. Je prie aussi pour que les médecins qui pratiquent l'avortement fassent pénitence.

6ème commandement « Tu ne commettras pas d'adultére. » (Ex.20.14)

Vous avez entendu qu'il a dit : « Tu ne commettras pas d'adultére. » Et bien ! Moi, Je vous dis : « Quiconque regarde une femme pour la désirer a commis, dans son cœur l'adultére avec elle » (Mt 5,

27-28).
Chers amis, j'ai vécu dans l'adultére qui est un péché mortel, selon le C.E.C.

1856. Quelle aurait ma condition si j'étais morte avec un tel péché dans mon âme ? Le C.E.C 1035 nous dit :

L'enseignement de l'Eglise affirme l'existence de l'enfer et son éternité. Les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent immédiatement après la mort dans les enfers, où elles souffrent les peines de l'enfer, « le feu éternel ». La peine principale de l'enfer consiste en la séparation éternelle d'avec Dieu en qui seul l'homme peut avoir la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé et auxquels il aspire.

Voici mon expérience. Je m'étais mariée civilement avec un monsieur divorcé qui avait reçu un sacrement de mariage 14 ans auparavant et son épouse n'avait laissé pour un ami à lui. Toutefois pour avoir accès à la confession et à la communion, nous avons vécu en frères et sœurs

séparément.
« Jésus M'a montré les démons qui entouraient mon âme et qui étaient prêts à m'emmener avec eux en enfer.

Jésus M'a montré les démons qui entouraient mon âme et qui étaient prêts à m'emmener avec eux en enfer.

Quand je me suis mariée civilement, Jésus m'a demandé de faire la confession et il m'a demandé de réparation de mon péché. À partir de ce moment, Jésus m'a montré les démons qui entouraient mon âme et qui étaient prêts à m'emmener avec eux en enfer.

Mais Jésus m'a demandé de faire la confession et il m'a demandé de faire la réparation de mon péché. À partir de ce moment, Jésus m'a montré les démons qui entouraient mon âme et qui étaient prêts à m'emmener avec eux en enfer.

TOUS APPELÉS À ÊTRE DE GRANDS SAINTS

Ensuite Jésus m'a demandé de faire la confession et il m'a demandé de faire la réparation de mon péché. À partir de ce moment, Jésus m'a montré les démons qui entouraient mon âme et qui étaient prêts à m'emmener avec eux en enfer.

« TON PÈCHE EST EFFACÉ »

Vous savez quand Dieu a pardonné les péchés, après la confession, ils n'existent plus. Dieu les oublie. Dès que je me suis confessé, Dieu m'a dit : « Ton péché est effacé. »

Quand j'étais encore mariée civilement, j'ai écrit un jour au Vatican pour me renseigner des cas de nullité de mariage et le Vatican m'a dit qu'il fallait qu'il y ait une cause valable et sérieuse pour cela.

Jâ€™ai reconnu devant Dieu que je nâ€™avais pas droit à cette nullité puisque tous les deux étaient consentants au moment du sacrement. Alors, en conscience avec Dieu, j'y renonçai à cette demande.

Cependant si j'avais fait cette demande, j'aurai dû en rendre compte à Dieu au jour du jugement, car on est tous responsables des actes que nous posons. Tout acte a une conséquence dans notre vie. Personnellement, j'ai profité de l'être prudente pour le salut de mon âme.

Toutefois, il y a des cas de nullité qui sont réellement valables et c'est l'Église qui décide pour chaque cas.

En 1987, Jean Paul II a dénoncé le nombre excessif d'annulations de mariages : Un scandale a-t-il dit qui menace de détruire la valeur du mariage chrétien. Il a dénoncé la prolifération excessive et presque automatique des déclarations de nullité, sous le prétexte d'immaturité ou de faiblesse psychique des époux. Une véritable incapacité des époux est justifiée exclusivement par une grave anomalie touchant la capacité de compréhension et de volonté des sujets a-t-il dit.

À "... J'AI DIVORCÉ..."

Après deux ans de vie commune en frères et sœurs, j'ai divorcé puisque mon mariage civil n'avait aucune valeur pour Dieu étant donné que je ne pouvais pas recevoir un sacrement de mariage.

Le catéchisme de l'Église catholique 1650 nous dit que nombreux sont aujourd'hui dans bien des pays, les catholiques qui ont recours au divorce selon les lois civiles et qui contractent civilement une nouvelle union.

L'Église maintient par fidélité à la Parole de Jésus Christ « Quiconque râperie sa femme et en épouse une autre commet un adultère à l'égard de la première et si une femme râperie son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère (MC 10 à 11-12) qu'elle ne peut reconnaître comme valide une nouvelle union si le premier mariage lâ€™âtait.

Si les divorcés sont remariés civilement, ils se trouvent dans une situation qui contrevient objectivement à la loi de Dieu. Dans lors, ils ne peuvent pas accéder à la communion Eucharistique aussi longtemps que persiste cette situation. Pour la même raison, ils ne peuvent pas exercer certaines responsabilités ecclésiales.

La réconciliation par le sacrement de pénitence ne peut être accordée qu'à ceux qui se sont repentis d'avoir violé le signe de l'alliance et de la fidélité au Christ et se sont engagés à vivre dans une continence complète.

Chers amis, pendant quelques années, j'ai vécu en concubinage avec un autre Monsieur. Je ne savais pas qu'il n'était pas permis de vivre ensemble sans avoir été marié religieusement. Dieu m'a aussi avertie qu'il était interdit de procréer en dehors du sacrement de mariage. Si des enfants naissent alors que les parents sont catholiques depuis leur baptême et qu'il ne se sont pas unis à l'Église catholique, ce sont malheureusement les enfants qui devront porter la conséquence de la désobéissance de leur parent.

Mais l'encore, la miséricorde de Dieu est infinie dans le sens où nous avons la possibilité de faire célébrer des messes de réparation de nos péchés et puis nous devrons tous répondre au jour du jugement particulier de notre âme, à l'heure de notre mort, de tous les péchés que nous aurons commis sur terre et nous verrons leur conséquence et tout le film de notre vie.

Dès lors, nous allons tous voir, au moment de l'avertissement qui s'approche, l'état de notre âme et la conséquence de tous nos péchés et l'offense qu'ils ont causées à Dieu.

Chers amis, restons bien dans l'espérance en la miséricorde divine, si nous faisons célébrer beaucoup de messes pour nos âmes et si nous sommes repentis sincèrement de toutes nos fautes car Jésus ne saura rien refuser à l'âme qui se confie en lui et qui lui livre ses mesures à travers un prieur.

A chaque confession, on décloue Jésus d'amour de sa Croix. Qui pourra comprendre la grandeur d'un tel sacrement d'Amour. Dieu ne souhaite que notre délivrance, tellement qu'il nous aime. Il nous veut tous au paradis avec lui et avec sa Sainte Mère Marie.UN DIEU A LA PASSION JALOUSE

Dieu dit : « Je suis un Dieu à la passion jalouse, qui fait rendre des comptes aux fils pour la faute des pères, jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me détestent ; mais qui agit avec fidélité jusqu'à la millième génération envers ceux qui m'aiment et qui observent mes commandements. (Exode 34, 7).

Par la grâce des Cœurs unis, les effets maléfiques d'une malédiction peuvent être neutralisés. Que de fois se manifestent chez les enfants des troubles inexplicables ; crises psychiques, physiques, troubles nocturnes !

Rarement, l'on établît une relation avec les conséquences des péchés commis par des générations antérieures et qui se répercutent sur leurs descendants. Cependant, certains furent très moins dans leur propre famille des effets salutaires exercés par la prière d'offrande sur de tels maux héréditaires. Voici cette belle prière.

PRIERE AUX CŒURS UNIS DE JESUS ET DE MARIE

Père éternel, avec confiance, je vous offre les Cœurs Unis de Jésus et de Marie, les plaies victorieuses et sanglantes de Jésus et les larmes de Marie, notre Mère du ciel.

Seigneur, que votre volonté soit faite !

Ensuite, pour recevoir des bénédictions, il faut souvent se consacrer aux Cœurs unis de Jésus et de Marie de la manière suivante (si possible tous les jours) (et vivre en état de grâce) : « Au Nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

Père éternel, vous avez reçu la plus haute gloire des Cœurs de Jésus et de Marie. Votre Divin Fils, devenu homme, a, en union avec sa Mère, parfaitement accompli votre Volonté en Esprit d'expiation aimante. Nous vous offrons à nouveau cette louange pour que vous nous bénissiez et nous guérissiez par ces Saints Cœurs, et également pour que vous nous envoyiez l'Esprit-Saint qui renouvellera la face de la terre.

Divin Rédempteur, nous reconnaissons que vous êtes le Fils du Père éternel, le seul Médiateur entre Dieu et l'homme. Conformément à la Volonté du Père éternel, vous avez associé votre Sainte Mère à votre mission, à titre de Médiatrice et de Corédemptrice.

Dans un esprit de vive confiance nous nous consacrons (notre famille, notre communauté) aux Cœurs Unis de Jésus et de Marie, afin de tirer profit de votre promesse et pour obtenir l'unité dans la charité.

Nous nous engageons à vivre nous-mêmes dans l'esprit des Cœurs de Jésus et de Marie, et à contribuer à ce que les demandes contenues dans la prière que vous nous avez enseignée puissent se réaliser.

Partout où notre influence peut s'exercer, nous nous efforcerons de faire honorer le Nom de Dieu, d'établir le Royaume de Dieu parmi nous et de tout accomplir selon votre divine Volonté. Alors Dieu bénira aussi la terre et le pain quotidien pour tous.

Vous nous pardonnerez nos péchés et inclinerez nos Cœurs à la paix.

Miséricordieusement, vous nous préserverez de nouvelles fautes et, enfin, vous nous délivrerez de tout mal.

Lorsque nous aurons ainsi la joie de constater que, par l'intercession de Marie, vous nous aurez secourus, comme vous avez opérée votre premier miracle à Cana sur son

intervention et en union avec la Volonté du Père, alors toute la terre se joindra à l'Église pour reprendre la salutation de l'ange et prier : Je vous salue, Marie !
Mus par une absolue confiance, scellons l'alliance avec la plus grande puissance de l'Amour sans jamais la rompre. Seigneur, guidez-nous tous les jours de notre vie par votre Esprit-Saint jusqu'à ce que nous nous présentions à la porte de la Patrie céleste. Amen. ». Chers amis, la grâce liée au culte des Cœurs Unis de Jésus et de Marie rompt les lois de la nature et les prédispositions humaines. Faisons donc confiance à Dieu.

LE PRATICIEUX SANG VERSÉ SUR LA CROIX

Certains prêtres commencent à accepter de célébrer des messes pour la guérison de l'arbre gagné à l'ologique. Dieu le Père pardonne nos péchés grâce au précieux sang versé par Jésus sur la croix. Si Jésus a pardonné tous nos péchés, nous aussi devons accepter de pardonner les nôtres sur terre.

Si on n'accepte pas de les pardonner sur terre, par amour pour le tendre et doux Jésus qui a tant souffert sur la croix pour nous sauver, on devra passer quelque temps dans le feu d'amour du purgatoire et Dieu a permis que je voit les flammes du purgatoire qui sont terribles. Un feu dévorant, mais un feu d'Amour infini dans lequel les âmes se purifient avant de voir Dieu face à face. Leur plus grande souffrance est d'être séparées de Dieu. Elles ne peuvent rien faire pour leur propre délivrance mais nous, nous pouvons tout pour elles. C'est pourquoi le ciel nous demande de faire célébrer beaucoup de messes pour qu'elles puissent entrer dans le paradis le plus rapidement possible.

On peut aussi puiser dans le trésor de l'Église toutes les indulgences et les offrir pour elles. Qu'est-ce que l'indulgence ? L'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines dispositions définitives, par l'action de l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints. » La indulgence est partielle ou plénariaire, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché. »

« Tout fidèle peut gagner des indulgences pour soi-même ou les appliquer aux funts ». (C.E.C. 1471)

On peut aussi prier le saint Rosaire. Les saintes âmes du purgatoire qui sont très chères à Dieu, comme nous le sommes tous sur terre, demandent cette prière pour leur délivrance et en retour elles prient beaucoup pour nous et elles intercèdent auprès de Jésus d'Amour pour nous. C'est alors que nous obtenons beaucoup de grâces dans notre vie, grâce aux prières qu'elles adressent à Dieu pour nous.

Personnellement, j'offre tous les jours le chemin de croix pour elles et je me rappelle qu'un jour Jésus d'Amour m'a demandé de continuer cette œuvre de miséricorde.

7^eme commandement « Tu ne commettras pas de vol. » (Ex 20, 15). Tu ne voleras pas (Mt 19, 18).

Le septième commandement défend de prendre ou de retenir le bien du prochain injustement et de faire du tort au prochain en ses biens de quelque manière que ce soit. Il prescrit la justice et la charité dans la gestion des biens terrestres et des fruits du travail des hommes. Il demande en vue du bien commun le respect de la destination universelle des biens et du droit de propriété privée. La vie chrétienne sait effrayer d'ordonner à Dieu et à la charité fraternelle les biens de ce monde. (C.E.C. 2401) Seul Jésus d'Amour m'a guidé, pendant mon adolescence, de l'envie de

mâ€™approprier beaucoup de choses qui nâ€™â©taient pas miennes.

8e commandement â€” Tu ne tâ©moigneras pas faussement contre ton prochain. Â»Â (Ex 20, 16).

Il a Ã©tÃ© dit aux anciens : Â« Tu ne parjureras pas, mais tu tâ€™acquitteras envers le Seigneur de tes serments Â». (Mt 5, 33).

Le huitiÃ“me commandement interdit de travestir la vÃ©ritÃ© dans les relations avec autrui. Cette prescription morale dÃ©coule de la vocation du peuple saint Ã Ã¤tre tâ©moin de son Dieu qui est et qui veut la vÃ©ritÃ©. Les offenses Ã la vÃ©ritÃ© expriment,Â par des paroles ou des actes, un refus de sâ€™engager dans la rectitude morale : elles sont des infidÃ©litÃ©s fonciÃ“res Ã Dieu, et en ce sens, sapent les bases de lâ€™alliance.

Je reconnais je nâ€™arrivais pas Ã tenir les promesses que jâ€™avais faites Ã Dieu, cÃ©st-Ã -dire de vivre la chastetÃ© aprÃ¨s ma conversion.

Je voulais me marier religieusement, mais jâ€™Ã©tais tenue par une promesse que jâ€™avais faite Ã Dieu et Dieu nâ€™oublie jamais ce quâ€™on lui dit un jour. Sans Sa grÃ¢ce quotidienne, je ne pourrais pas tenir mes promesses car la solitude me pÃªse. Toutefois, si je ne respecte pas mes promesses, je ne rentrerai jamais au paradis car Dieu mÃ©dit quÃ© il haÃ©ssait lÃ©infidÃ©litÃ©. Un jour, la sainte vierge Marie est gentiment venue me rappeler quâ€™il fallait que jâ€™observe ce que jâ€™avais promis Ã Dieu.

9e commandement â€” Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochainÂ». Â« Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bÃ¢uf, ni son Ã¢ne, rien de ce qui est Ã ton prochain (Ex 20, 17).

Quiconque regarde une femme avec convoitise a dÃ©jÃ commis dans son cÅ“ur lâ€™adultÃ©re avec elle (Mt 5, 28).

Je peux vous dire que jâ€™enviais les biens matÃ©riels. Dâ€™ailleurs, avant ma rencontre avec JÃ©sus dÃ©Amour, je ne vivais que pour lâ€™argent et non pour lâ€™amour.

Maintenant, je ne vis que dÃ©Amour pour le salut des Ã¢mes et je parts dans le monde entier pour Ã©vangÃ©liser par amour pour mon tendre JÃ©sus.

10e commandement â€” Tu ne convoiteras(â€”) rien de ce qui est Ã ton prochain (Ex 20, 17). Tu ne dÃ©sireras ni sa maison, si son champ, si son serviteur ou sa servante, ni son bÃ¢uf ou son Ã¢ne : rien de ce qui est Ã lui (Dt 5, 21).

LÃ© oÃ¹ est ton trÃ©sor, lÃ© sera ton cÅ“ur (Mt 6, 21). Le dixiÃ“me commandement dÃ©double et complÃ©te le neuviÃ“me, qui porte sur la concupiscence de la chair.Â Il interdit la convoitise du bien dâ€™autrui, racine du vol, de la rapine et de la fraude, que proscriit le septiÃ“me commandement.

La Â« convoitise des yeux Â» (1 Jn 2, 16) conduit Ã la violence et Ã lâ€™injustice dÃ©fendues par le cinquiÃ“me prÃ©cepte . La cupiditÃ© trouve son origine, comme la fornication, dans lâ€™idÃ©altrie prohibÃ©e dans les trois premiÃ“res prescriptions de la loi. Le dixiÃ“me commandement porte sur lâ€™intention du cÅ“ur : Il rÃ©sume, avec le neuviÃ“me, tous les prÃ©ceptes de la loi.Â (C.E.C. 2534).

Il mâ€™est arrivÃ© plusieurs fois avant ma conversion de regarder et de vouloirÂ le mari des autres, mais JÃ©sus mâ€™a appris Ã me repentir, Ã baisser le regard et Ã fuir les hommes. Cependant, je suis tombÃ©e avec beaucoup dâ€™hommes. Câ€™est pourquoi mon Ã¢me Ã©tait enfermÃ©e dans la BÃ³te. JÃ©sus mâ€™en a montrÃ© la vision en 1997, juste avant la NoÃ«l et il mâ€™a demandÃ© dâ€™accepter ma pÃ©nitence. Je sais que jâ€™aurais beaucoup de comptes Ã rendre car Dieu me lâ€™a fait savoir, mais Dieu attend aussi que je lui donne beaucoup dâ€™amour.Â Â Â Â

LA SUITE AU 2E TEXTE DE FABIENNE GUERRERO,

en page